

Art.1 – ORGANISATION

- A. Ce règlement vient en complément de celui établi pour ce Championnat des Clubs par la fédération.
- B. Le championnat se déroule sur trois journées, scratch, en triplète (éventuellement mixtes) d'un même club. Les entités organisatrices ont la possibilité de déroger à cette disposition en créant une ou des équipes regroupées sous l'égide d'une ERJ, d'une ETR, ou tout autre.
- C. Les dames bénéficient d'un bonus de 10 quilles.
- D. Il est reparti selon les districts Nord ou Sud en Poules allant de 6 à 8 équipes :
- ✓ Poule A District Nord est composée de six équipes.
 - ✓ Poule B District Nord est composée de six équipes.
 - ✓ Poule B District Nord est composée de six équipes.
 - ✓ Poule A District Sud est composée de huit équipes.
 - ✓ Poule B District Sud est composée de huit équipes.
 - ✓ Poule C District Sud est composée de sept équipes.
 - ✓ Poule D District Sud est composée de huit équipes.

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le CSR en fonction du nombre d'équipes engagées sur la nouvelle saison.

Chaque poule ne peut être modifiée dès lors que la compétition est commencée, sauf pour l'engagement d'une nouvelle équipe en cours de saison dans la plus basse division si une place est libre (nombre d'équipe impaire dans une poule).

- E. Le Championnat Promotion des Clubs se déroule sur trois journées :

Poules	J1	J2	J3
	28/9/2025	15/3/2026	31/5/2026
Promo A Nord	Meschers	Cognac	Lagord
Promo B Nord	Chauray	Bressuire	La Rochelle
Promo C Nord	Chauray	Bressuire	La Rochelle
Promo A Sud	Agen	Bergerac	Mériadeck
Promo B Sud	Bergerac	Mériadeck	Bergerac
Promo C Sud	Pau	Yzosse	Bayonne
Promo D Sud	Agen	Pau	Bayonne

Les lieux sont susceptibles d'être modifiés en fonction des impératifs des centres et du nombre d'équipes engagées pour la saison.

Art.2 – LES PARTICIPANTS

- A.** Le CDC Promotion est ouvert à tout(e) licencié(e) en règle avec la F.F.B.S.Q en respectant les conditions de moyenne du paragraphe B de l'Article 2.
- B.** Moyenne maximum retenue pour chaque joueur(euse) :
- ✓ Femmes : Moyenne inférieure ou égale à 164 ou licenciée 1ère année de nationalité française.
 - ✓ Hommes : Moyenne inférieure ou égale à 179 ou licencié 1ère année de nationalité française.
 - ✓ Pour les licencié(e)s qui n'apparaissent pas sur le listing de référence mais qui sont en possession d'une attestation, c'est la moyenne figurant sur celle-ci qui sera retenue.
- C.** Listing de référence :

Le listing de référence est celui d'août 2025 pour la première journée et celui de décembre 2025 pour intégration de nouveaux licenciés à la deuxième journée.

Tout licencié autorisé dans un listing le reste pour l'ensemble de la saison, quelle que soit l'évolution de sa moyenne.

Art.3 – LES EQUIPES

- A.** Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire.
- B.** Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans une même Poule.
- C.** Chaque équipe ne peut utiliser plus de six (6) joueurs sur l'ensemble de la saison. Peuvent être inclus dans les 6 joueurs, les licenciés d'une Ecole de Bowling de la région administrative rattachés à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- D.** Dans chaque équipe un(e) seul(e) joueur (se) de nationalité étrangère est autorisé(e) sur les pistes.
- E.** Les remplacements sont libres. Tout(e) joueur (se) ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe.

Art.4 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- A.** Ce championnat se déroulera en système « Round Robin » par points sur 3 journées :
- ✓ Par match gagné : 3 points
 - ✓ Par match nul : 2 points
 - ✓ Par match perdu : 1 point
 - ✓ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe)
- B.** Chaque équipe engagée se doit de jouer toutes les parties même si la poule est incomplète de par sa composition ou l'absence qu'une autre équipe.
- C.** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points seront départagées :
- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison

- ✓ Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison
- ✓ Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison

Art.5 – ACCESSIONS ET RELEGATIONS

Il n'y a pas de système d'accession ni de relégation dans ce championnat.

Art.6 – INSCRIPTIONS

A. La date limite d'inscription des équipes est fixée au dimanche 17 Août 2025 minuit.

B. Le fait d'inscrire une équipe à participer au championnat régional des clubs engage le club à payer l'ensemble des parties de chaque journée même en cas de non-participation d'un ou plusieurs joueurs et même de l'ensemble de l'équipe. Le CSR Bowling de la Nouvelle-Aquitaine a pris un engagement avec les centres qui vous accueillent.

- ✓ Engagement équipe : 51,00 €
- ✓ Pour les parties : 3,60 € la partie soit
 - Pour les poules de 8 équipes : 75,60 €
 - Pour les poules de 6 équipes : 54,00 €

C. Les compositions des équipes devront parvenir au responsable de la compétition au moins 14 jours avant la compétition soit :

- ✓ Le 14 Septembre 2025 pour la Journée 1
- ✓ Le 01 Mars 2026 pour la Journée 2
- ✓ Le 17 Mai 2026 pour la Journée 3

D. Le fait d'inscrire une équipe dans cette compétition, vaut également une acceptation complète du règlement.

Art.7 – RECLAMATION

Toutes réclamation devra être transmise au CSR NAQ dans un délai de 5 jours suivant la date de la compétition uniquement par le président du club représentant l'équipe.

Art.8 – HORAIRES

- ✓ Poule de 8 : 9H00 => 13H40 (7 matchs consécutifs)
- ✓ Poule de 6 : 9H00 => 12H20 (5 matchs consécutifs)

Ces horaires pourront, en cas de nécessité, être légèrement modifiés par le délégué.

Tous les horaires seront transmis au plus tard en début de semaine avant la compétition suivant les centres.

Art.9 – COMPOSITION DES POULES

Voir document annexe « 2025-2026 Composition Poules CDC Promotion »

Poules CDC Promotion 2025 / 2026

Poule A Nord				Poule A Sud			
Cl	Equipe	2025	2026	Cl	Equipe	2025	2026
1	AS P T T LA ROCHELLE 1 Dabot	OK		1	BOWLING CLUB BORDELAIS 1 Corbari	OK	
2	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 1 Augeard	OK		2	BOWLING CLUB BORDELAIS 2 Cauty	OK	
3	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 2 Despres	OK		3	BOWLING CLUB DES JALLES ST MEDARD Banos	OK	
4	MESCHERS BOWLING CLUB 1 Deleporte	OK		4	BOWLING CLUB MERIGNAC 1 Cros	OK	
5	MESCHERS BOWLING CLUB 3 Rivieres	OK		5	BOWLING CLUB MERIGNAC 2 Baudon	OK	
6	TRANQUILLES NOUVELLE AQUITAINE Le Texier	OK		6	BOWLING CLUB MERIGNAC 3 Comberton	OK	
7				7	S P U C PESSAC 1 Bousquet	OK	
8				8	S P U C PESSAC 2 Chouc	OK	
Poule B Nord				Poule B Sud			
Cl	Equipe	2025	2026	Cl	Equipe	2025	2026
1	AS P T T LA ROCHELLE 2 Chauveau	OK		1	BOWLING CLUB BORDELAIS 3 Brunetti	OK	
2	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 3 Bowman	OK		3	BOWLING CLUB BORDELAIS 4 Berdugo	OK	
3	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 4 Guerin	OK		4	BOWLING CLUB BORDELAIS 5 Tournier	OK	
4	MESCHERS BOWLING CLUB 2 Breyault	OK		2	BOWLING CLUB MERIGNAC 4 Daheron	OK	
5	NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 2 Bouteville	OK		5	BOWLING CLUB MERIGNAC 5 Méloni	OK	
6	NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 3 Fort	OK		6	TEAMS BOWLING BERGERAC 1 Helmer	OK	
7				7	TEAMS BOWLING BERGERAC 2 Chateau	OK	
8				8	BOWLING CLUB DU BASSIN ARCACHON	OK	
Poule C Nord				Poule C Sud			
Cl	Equipe	2025	2026	Cl	Equipe	2025	2026
1	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 5 Dion	OK		1	ASPTT PAU 1 Hervo	OK	
2	BOWLING CLUB BRESSUIRAIS 6 Moraud	NEW		2	ECOLE CLUB LAGUNEKIN BAYONNE Pastouret	OK	
3	CHAURAY BOWLING CLUB	NEW		4	LESCAR BOWLING CLUB 1 Labeyrie	OK	
4	NEW WAVE BOWLING LA ROCHELLE 1 Gaudin	OK		3	LESCAR BOWLING CLUB 2 Fontana	OK	
5	RED BOWL BUXEROLLES	NEW		5	SAINT PAUL SPORTS BOWLING	NEW	
6	ABYSSEA BOWLING CLUB CIVAUX	NEW		6	STRIKE 40 ST PAUL LES DAX	NEW	
7				7	PAU BCA 64	NEW	
8				8			
Poule D Nord				Poule D Sud			
Cl	Equipe	2025	2026	Cl	Equipe	2025	2026
1				1	BOWLING CLUB PAU BEARN 2 De Monpezat	NEW	
2				2	BOWLING CLUB PAU BEARN 3 Medart	NEW	
3				4	BOWLING CLUB PAU BEARN 4 Balero	OK	
4				3	S C B D'AGENAIS 1	OK	
5				5	S C B D'AGENAIS 2	NEW	
6				6	STRIKES SHOOTERS AGEN BOWLING TEAM	NEW	
7				7	BOWLING CLUB PAU BEARN 1 Igau	NEW	
8				8	ECOLE CLUB LAGUNEKIN BAYONNE		

Art.10 – DIVERS

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat Régional des Clubs. Le CSR Bowling Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.